



Technip Energies remporte un contrat d'ingénierie détaillée pour le premier projet de captage et de stockage du carbone en Thaïlande

Technip Energies (PARIS : TE) remporte un contrat d'ingénierie détaillée auprès de Thoresen Jutal Offshore Engineering Heavy Industries Limited (*Thailand*) pour le projet de captage et de stockage de carbone (CCS) d'Arhit, développé par PTTEP dans le golfe de Thaïlande.

Le projet Arhit CCS mené par PTTEP servira de projet pilote pour développer l'expertise locale et favoriser l'adoption du CCS en Thaïlande. Ce projet constitue une étape stratégique pour l'application de cette technologie dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans la politique climatique du gouvernement thaïlandais et est reconnu dans le cadre du Plan d'action national sur l'atténuation 2021–2030. Il s'appuiera sur les infrastructures existantes du champ d'Arhit, tout en prévoyant la construction et l'installation d'équipements complémentaires. Une fois opérationnel, le projet augmentera progressivement sa capacité, pour atteindre environ 1 million de tonnes de CO₂ par an.

Le contrat de Technip Energies couvre l'ingénierie détaillée des nouvelles unités de séparation et traitement du CO₂ ainsi que des infrastructures d'injection, incluant des modifications sur la plateforme de traitement centralisée existante d'Arhit. L'attribution de ce contrat intervient après les phases de Pre-FEED et FEED menées avec succès par Technip Energies entre 2022 et 2023.

Mario Tommaselli, Senior Vice President Gas & Low Carbon Energies, a déclaré : « Ce contrat reflète notre engagement de longue date auprès de PTTEP et confirme notre expertise reconnue en ingénierie et en solutions de captage du carbone. Contribuer au premier projet de CCS en Thaïlande, identifié comme un jalon stratégique dans la trajectoire nationale de décarbonation, témoigne de notre rôle d'acteur de référence. Nous mettrons à profit nos capacités mondiales en ingénierie et notre savoir-faire en matière de CCS pour accompagner PTTEP tout au long de ce projet stratégique. »

Ce contrat a été enregistré dans le carnet de commandes du troisième trimestre 2025 du segment Technologie, Produits et Services.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie,



Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depository Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou



incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.
